



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2021

**CONVOCATION** : 22 FEVRIER 2021

**AFFICHAGE** : 22 FEVRIER 2021

**PRESENTS** : KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent, CANTENEUR Bruno, PELTRE Béatrice, POIREL David, RELTIENNE Guillaume, SCHOLZ Laurent, SEYBOLD Christophe

**MEMBRES ABSENTS et EXCUSES** : LACRESSE Bernard, excusé, pouvoir à Mme PELTRE Béatrice, DEBIEVE Pascal, AUBERT Gwenola

**POUVOIR** : 1

**MEMBRES AYANT DELIBERE** : 9

**SECRETAIRE DE SEANCE** : PELTRE Béatrice

**20 H 30** : Madame le Maire ouvre la séance.

### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte de débiter les études des futurs travaux d'enfouissement. Des bureaux d'études seront contactés ainsi que le Syndicat Départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle (SDE).

### REGLEMENT SORTIES/ENTREES POUR L'ECOLE

Au vu de la circulation importante des véhicules qui viennent déposer ou reprendre des enfants et afin de préserver la sécurité des élèves, un nouveau règlement d'entrées et de sorties de l'école a été établi. Ce règlement a été approuvé lors d'une réunion à l'école par la Directrice Mme DUTERTRE, un vice-président du SIS M. DUBOIS, Mme KIRSCH et Mme PELTRE.

Il est communiqué aux membres présents qui le valident.

Ce règlement sera distribué aux parents d'élèves qui le signeront, ainsi qu'aux chauffeurs de Bus.

### CENDRIERS EXTERIEURS

Les cendriers qui se trouvent de chaque côté de la porte de la Mairie sont très abîmés et se délitent.

Le Conseil accepte l'achat de nouveaux cendriers pour les remplacer.



## INFORMATIONS AUX CONSEILLERS

- Les troncs des arbres du verger doivent être protégés. Vincent JEANPIERRE se renseignera sur les matériaux à acheter.
- Il faudra aussi prévoir d'acheter un désherbant qui soit autorisé pour les caniveaux.
- Les feux tricolores : MR Thibault BAZIN, député, nous a informés que le ministère de l'intérieur demandait aux collectivités qui avaient implanté des feux comportementaux de les éteindre ou de leur redonner un usage de feux de circulation classiques tant qu'une évolution de la réglementation n'était pas aboutie, car en l'état actuel, ces feux ne sont pas conformes. Cette révision est en cours d'étude afin de légaliser l'existence des feux. Dans cette attente, ils resteront « feux clignotants »
- Le Conseil Départemental envisage de refaire le macadam de la route départementale au cours de l'été 2021, les passages piétons seront donc repeints après.
- Future école : dès cette année nous rembourserons la somme de 1 853,26 € au SIS afin de permettre le remboursement des emprunts réalisés par ce dernier pour acheter les terrains et financer l'étude architecturale de la future école. (il s'agit de deux emprunts un sur 20 ans et l'autre sur 25 ans)
- ONF : le responsable ONF propose de venir lors d'une réunion de travail du Conseil Municipal un soir à 18h00.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire, Michèle KIRSCH,